

Conférence ministérielle G-24  
(4 juillet 1990, Bruxelles)

### Déclaration suisse

prononcée par M. le Conseiller fédéral René Felber,  
Chef du Département fédéral des affaires étrangères

Depuis notre réunion de décembre 1989, les événements en Europe centrale et de l'Est sont allés en s'accélégrant. D'une part, nous avons assisté à la dynamique positive d'une légitimation démocratique réelle et d'un ajustement du cadre économique dans toute une série de pays au centre de notre attention. D'autre part, nous ne pouvons ignorer les dangers qui se sont manifestés dans certains autres pays, dangers inhérents à des méthodes de gestion gouvernementale que nous espérons périmées. Cela nous confirme dans notre sentiment que nous devons continuer à moduler notre action en fonction d'une conditionnalité rigoureuse.

Souvent renforcés par des élections libres, les cadres politiques ont facilité la mise en place ou la poursuite de réformes économiques fondées sur des programmes d'une rare détermination. J'en conclus que face à l'espoir d'une poursuite résolue et d'une généralisation de la transformation politique, économique et sociale, nous devons continuer à suivre les événements avec une attention soutenue et procéder pays par pays tout en restant ouverts à un élargissement du cercle des bénéficiaires de notre action lorsque l'évolution de la situation nous donne certaines garanties, et c'est ce que nous souhaitons obtenir un jour de la Roumanie.

Pendant les six mois écoulés, nous avons pu constater une nette intensification des activités multilatérales d'enceintes engagées sur le front de l'Est. Je pense ici en premier lieu aux institutions de Bretton Woods, dont l'apport programmatique a été déterminant pour des pays tels que la Pologne et la Hongrie. Je pense aussi, en second lieu, au volet économique de la CSCE qui, suite à la Conférence de Bonn, prend une dimension nouvelle. Cette évolution marque également le processus de

refonte profonde de la CEE/ONU. Une mise en marche rapide de la BERD présuppose non seulement des structures opératives efficaces, mais également des cadres d'accueil au niveau des pays récipiendaires garantissant une optimisation des activités de financement. J'aimerais, enfin, mettre en exergue l'importance du travail qui est en train d'être accompli à l'OCDE et que nous avons eu, il y a un mois seulement, l'occasion de passer en revue. Si je relève ici cet aspect, c'est que OCDE et G-24 réunissent les mêmes pays et que les deux enceintes s'efforcent de développer des démarches à la fois complémentaires et convergentes. L'activation du dialogue politique ainsi que la multiplication des contacts techniques dans le contexte de l'OCDE iront de pair avec l'approfondissement de la concertation du G-24.

Je tiens à adresser à la Commission des Communautés l'appréciation très positive de mon pays pour son esprit d'initiative et son action de coordination. L'efficacité de cette dernière est marquée par le souci de transparence des démarches de soutien de nos différents pays. Nous sommes convaincus que plus une action est conçue dès le début avec une adhésion large et sincère, plus ses chances d'atteindre le but fixé en sont augmentées. J'estime en effet que l'envoi de plus en plus fréquent de missions spécialisées dans les pays d'Europe centrale, de même que les différents groupes "Phare" contribuent à un meilleur ciblage de nos efforts. Compte tenu de la vocation multilatérale de notre Groupe, il me semble hautement utile d'associer le plus systématiquement possible des représentants de nos pays aux missions d'évaluation de projets qui ont déjà été exécutés, et de déterminer de manière décisive les centres de gravité qui bénéficient dans chaque pays concerné de notre appui.

\* \* \*

Permettez-moi d'introduire une remarque en ma qualité de représentant du pays qui, actuellement, préside l'AELE. La question de l'octroi des préférences tarifaires aux pays de l'Europe centrale et de l'Est sera abordée séparément par les pays membres de l'AELE. S'agissant de l'accès au marché, je puis annoncer que l'option de l'établissement graduel de zones de

libre-échange avec la Tchécoslovaquie, la Hongrie et la Pologne sera examinée en y incluant l'éventualité d'une asymétrie durant une période intérimaire. Il en ira de même avec la Yougoslavie avec qui l'AELE entretient déjà des relations de longue date.

\* \* \*

Le caractère multilatéral de notre appui est particulièrement important au regard de sa dimension financière. Car, le contexte macro-économique, la situation financière et dans certains cas l'endettement constituent des données qui appellent des réponses cohérentes, tenant pleinement compte des positions du FMI et de la BM.

Bien que l'URSS ne fasse pas partie des pays couverts par le plan d'action "Phare", j'aimerais y consacrer la partie conclusive de mon intervention. Tant au plan politique qu'au plan économique, l'évolution en URSS a revêtu un rythme de plus en plus rapide et a donné lieu à des développements qui sont devenus préoccupants. Il existe en effet un risque croissant de clivage économique avec les partenaires européens de l'URSS. En outre, la dimension de ce pays et l'improbabilité de son entrée rapide dans l'architecture intégrative européenne sont susceptibles de mener à un isolement institutionnel et politique de ce pays. Face à une telle éventualité, nous ne saurions refuser de contribuer activement à la réalisation d'ajustements en profondeur des structures politiques et économiques de l'URSS. Si l'on considère l'impossibilité regrettable à ce stade d'un apport de programme du FMI, il convient de se demander s'il ne serait pas opportun d'élaborer, ici ou peut-être dans un autre cadre multilatéral, tel par exemple l'OCDE, d'entente avec les autorités soviétiques compétentes, une plate-forme macro-économique et de politique monétaire. Une telle plate-forme pourrait constituer non seulement une base en quelque sorte "neutre" au vu du débat politique interne en URSS, mais aussi un cadre pour la conception de politiques micro-économiques et structurelles dans les trois secteurs de l'économie. Nous nous engageons avec mon gouvernement dans l'analyse de ces problèmes que l'on ne peut évidemment pas juger à la même aune que les autres pays de l'Est.